

Solidarité exemplaire : Des kits d'hygiène offerts aux sinistrés de Missabougou par les organisations de la société civile féminine

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024

1646

www.malikile.com

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Devoir de discernement

Le panafricanisme est un mouvement "lucide"



Attaque terroriste à l'École de Gendarmerie de Faladié : Les Forces armées maliennes en état d'alerte



Le Procureur ouvre une enquête contre Wassim Nasr et France 24 : La télé française réagit dans un communiqué

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

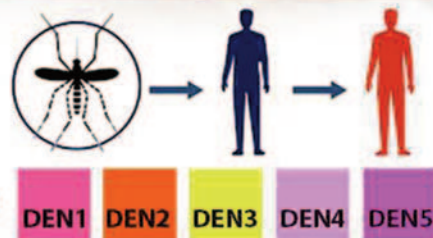


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuse
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



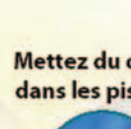
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.10



P.18



P.22



/ Une /

Devoir de discernement : Le panafricanisme est un mouvement "lucide".

P.4

/ Brèves /

lutte contre le terrorisme : L'engagement inébranlable des FAMa pour la sécurité des populations

P.10

Incident à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako : Une tentative d'évasion rapidement maîtrisée

P.10

Dissolution des Conseils communaux des Communes rurales de Konsiga, Koula, Baguinéda-camp et Kambila : Le ministre Colonel Maïga s'est assumé face à des cas de faute grave

P.11

Rentrée scolaire et retour des vacanciers : Les familles d'accueil sous pression

P.11

/ Actualité /

Solidarité exemplaire : Des kits d'hygiène offerts aux sinistrés de Missabougou par les organisations de la société civile féminine

P.14

Attaque terroriste à l'École de Gendarmerie de Faladié : Les Forces armées maliennes en état d'alerte

P.15

/ Politique /

Félicitée Diarra, la jeune maire de san : Un leadership à encourager !

P.18

Le Procureur ouvre une enquête contre Wassim Nasr et France 24 : La télé française réagit dans un communiqué

P.20

/ Culture & société /

La chanteuse malienne Rokia Traoré : Une affaire judiciaire complexe

P.22

/ International /

ONU : Emmanuel Macron prône une réforme du Conseil de sécurité et la situation au Moyen-Orient

P.23

Le Prochain Sommet Afrique-France à Nairobi en 2026 : Un Tournant Historique

P.24

/ Sport /

EUROPE-LIGUE DES CHAMPIONS : Comprendre le nouveau format

P.25

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssef Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Devoir de discernement

Le panafricanisme est un mouvement "lucide"

1. Dans un article intitulé : « **L'après FCFA ne s'improvise pas, cela se prépare** », paru dans le Magazine Business Africa N°146 d'Avril 2017, publié à l'occasion du Sommet Extraordinaire de l'UEMOA tenu à Abidjan sur le Franc CFA, nous écrivions que :

« Sans aucun doute, des Blancs non-esclavagistes, non-impérialistes, non colonialistes, ont aidé à l'éveil des consciences des peuples noirs ayant conduit à l'amélioration de la situation de l'Afrique noire ».

Les Panafricains savent et apprécient que de nombreux progrès réalisés l'ont été avec le soutien, l'accompagnement, des condamnations et oppositions d'autres personnes, même si parfois certains discours manquent de discernements. Aussi, ils distinguent d'une part

les Citoyens et d'autre part les Dirigeants entre lesquels, les relations peuvent être tendues entre pays à des moments.

2. Le Panafricanisme est **un mouvement lucide et pacifique**. Comme tout mouvement de lutte qui exige une très bonne culture, les Panafricains sont des personnes curieuses, avides de savoir et surtout de tout ce qui pourrait expliquer la situation peu réjouissante de l'Homme noir et de son Continent. Pour cela, ce sont des « rats de bibliothèques », des personnes capables de dévorer des documents de centaines de pages. « **C'est dans les livres qu'on découvre des trésors cachés** » dit-on. On ne peut pas développer quelque chose qu'on n'aime pas. Et pour aimer ou détester, il faut avoir des raisons, il faut donc connaître.

Beaucoup de panafricains ne sont pas que des détenteurs de diplômes sanctionnant un cursus d'enseignement, mais ils sont surtout des instruits, **c'est-à-dire la volonté d'une personne d'être** ce qu'elle veuille bien être, grâce la curiosité intellectuelle

3. La pauvreté d'esprit est la pire des pauvretés, puisque même si le « pauvre d'esprit » gagne de la fortune, il ne saura pas la retenir, il va la perdre par pauvreté d'esprit. Des dizaines de milliards de FCFA dépensées chaque année en évacuations sanitaires vers la Tunisie et le Maroc en sont des illustrations. C'est tout simplement l'incapacité de nos pays à retenir les fruits de la croissance créée par nos économies. On les remet inconsciemment aux autres.

Il est important que nous-mêmes, parents, lisions, pour pouvoir donner à nos enfants le goût de la lecture afin qu'ils cherchent à connaître l'histoire de leurs ancêtres et leurs propres histoires. **La connaissance de soi-même est un pas géant vers le bonheur et celui qui est heureux est sans doute développé.**

Les programmes d'enseignement de l'histoire dans les écoles et universités doivent être revus afin de consacrer une bonne part à l'histoire de l'Afrique.



4. Des manques de discernements dans des discours panafricains, semblent compréhensibles. En effet, même s'ils sont minoritaires, ceux qui crient fort sont entendus. Ceux qui font du mal, surtout qui tuent, sont encore entendus, connus et craints plus que les bien-faiteurs.

Le meurtre du ressortissant Malien Adama Traoré en 2016 dans une Gendarmerie Française, celui de Georges Floyd par des policiers en 2020 aux Etats unis, deux crimes tous faiblement réprimés par la justice des pays concernés, pour ne citer que ces exemples, sont autant de frustrations.

En République Démocratique du Congo, des interdictions, faites par de sociétés minières Chinoises et Occidentales, aux Autorités du pays de qui elles détiennent leurs permis minier, d'accéder aux sites d'exploitations, et encore pire le bombardement du Palais présidentiel de Côte d'Ivoire pour arrêter le Président Laurent Gbagbo, par l'armée Française en avril 2011, sont autant de manques de respect envers des Institutions de pays Africains.

Toutes ces situations, ajoutées au poids très lourd de l'histoire, créent le sentiment de : « ils sont tous pareils », contribuant à radicaliser des discours de Panafricains et favoriser le manque de discernement.

5. Des adeptes au mouvement n'ignorent pas que, des premiers contacts de l'Homme noir avec les Arabes, puis avec les Occidentaux, à nos jours, beaucoup de progrès ont été enregistrés dans les relations entre les races.

L'inconnu faisant toujours peur, la méfiance, la prudence, étaient des deux côtés. La bru-

talité, la violence étaient la règle. Mais le monde n'est pas fait seulement que de méchants ou de bons. Progressivement, de la « chosification », « l'animalisation », on est passé à la « personnification » de l'Homme noir, on lui reconnaît des caractéristiques humaines.

Les Anglais ont été les premiers à interdire la traite négrière, le corps humain est désormais hors du commerce. Aux Etats Unis, le Président Abraham Lincoln est le premier à prononcer une déclaration en 1863, considérée comme le point de départ de nombreuses législations portant sur l'abolition de l'esclavage.

6. Des progrès éminemment salutaires, mais le développement économique et social étant un processus sans fin, l'Afrique noire aspire continuellement à un mieux – être pour ses populations. Tout Homme d'Etat rêve d'un idéal, celui de l'amélioration sans cesse des conditions de vie des populations. Cela ne

pourrait être réalisé que dans des combats permanents contre les **facteurs endogènes et exogènes**.

7. De l'intérieur, des Africains ont toujours eu de très bonnes idées pour le développement du continent. Un Panafricain Mamadou DIA du Sénégal publiait en 1980 un livre « **Dialogue des Nations** » paru aux Editions SNED Alger. Dans plus de 640 pages l'Auteur déroule sa vision de l'intégration économique du continent sous tous ses aspects : **agricultures, industries, énergies, commerce, culture, etc.** On déduit, au fil des pages, que l'Afrique libre de toute domination économique était le rêve de Mamadou DIA, ancien Premier ministre du Sénégal de 1960 à 1962.

Il pourrait aider à la mise en œuvre du Traité de l'intégration économique de la CEDA de 1975, révisé en 1993.

Il est incontestable que **des grandes idées, naissent toujours de grands Projets**. La création d'un Etat fédéral, initialement par le Dahomey (Benin), la Haute Volta (Burkina Faso) le Mali et le Sénégal pourrait être comprise comme des tentatives de mise en œuvre de « l'Unité du Continent », tant rêvée par le Président du Ghana dans deux livres et le savant Historien Anthropologue Cheick Anta DIOP aussi dans deux livres, des livres cités dans des publications antérieures..

De grands projets panafricains, ont été imaginés par le Colonel Mouammar Kadhafi, s'inspirant du livre « Les Fondements d'un Etat fédéral d'Afrique noire » de Cheick Anta DIOP. Il a ambitionné de créer les « Etats Unis d'Afrique », pour lequel, il a mis beaucoup d'effort, dont entre autres :





- la création d'un Fonds Monétaire Africain (F.M.A) pour que les pays Africains aient moins recours au F.M.I.

- le lancement d'un satellite africain pour l'indépendance du Continent en matière de télécommunication.

De nombreux grands projets Panafricains sont imaginés et conçus dont on cite entre autres.

- Le NEPAD, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique prôné par l'ancien Président du Sénégal Maître Abdoulaye WADE en 2001 et dont le siège se trouve à Lusaka, en Zambie.

- Le MAEP, le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs, crée en Mars 2003, par l'Union Africaine pour mieux canaliser les recettes des Etats vers le développement des pays,

- La « Vision du Régime Minier de l'Afrique » publiée en février 2009 par l'Union Africaine, dans le but de faire des mines le pôle de croissance et le moteur du développement des pays du Continent,

- Enfin, la ZLECAF, la Zone de Libre Echange Continentale de l'Afrique avec pour siège à Accra au Ghana est en cours de construction. Signé en Mars 2018, il n'est pas encore ratifié par tous les Etats.

8. De l'extérieur, c'est un secret de polichinelle, les adversités, les combats contre le développement du Continent n'ont jamais cessé. Les indépendances ont été octroyées à contre cœur. Tout est mis en œuvre pour empêcher la marche du continent vers le progrès et le développement économique et social. On peut

affirmer sans risque d'être démenti que tous les Projets de la « Construction Africaine » ont été infiltrés et souvent déviés de leurs objectifs.

Même l'Union Africaine n'y échappe pas. Pour des raisons de financement, la première Institution Africaine est infiltrée, L'on se rappelle encore des échanges violents entre la Chine et l'Europe, à propos de micros qui seraient insérés dans les meubles du siège offert par la Chine.

La Banque Africaine de Développement, elle aussi, comprend en plus des 53 pays Africains, 24 membres non Africains.

Les facteurs externes consistent en toutes manœuvres visant à mettre en difficultés et à empêcher le continent de faire des avancées significatives en matière de développement. Ainsi, de nombreux projets panafricains auraient eu du mal à voir le jour ou à prospérer à cause des interventions et des manipulations étrangères.

9. C'est à juste titre que les Panafricains condamnent toute ingérence dans les Institutions du continent et dans le choix des formes de gouvernement.

Les casques bleus en RDC depuis 1963, on n'en veut plus. Des interventions par-ci et par-là, on n'en veut pas.

La coopération économique est bien possible en dehors de toute ingérence politique. Si tel n'est pas le cas, alors laissez l'Afrique en paix, laissez-la sombrer messieurs les sauveteurs, ce n'est pas votre problème. L'Afrique n'en peut plus. Restez chez vous pour savourer votre dé-

veloppement. Vouloir rester chez quelqu'un qui ne veut pas de ta présence frôle l'indignité.

10. En se reconcentrant sur l'intérieur, c'est une évidence que les agissements extérieurs ne peuvent être couronnés de succès qu'avec l'appui de personnes de l'intérieur.

Cela a toujours été une constance chez les cadres du continent. Il y'a toujours eu des filles et des fils qui ont été aux côtés des forces extérieures contre leur pays et contre tout le continent.

Le panafricanisme condamne ces genres de personnes. Le Prix Nobel d'économie Sir William Arthur LEWIS a été un des premiers à le soulever, en 1966, dans son livre « La Chose publique en Afrique occidentale ».

11. C'est dire que les Africains ont leur part de responsabilité dans la situation du Continent et les Dirigeants sont fortement interpellés. A l'échelle individuelle, le Panafricain lambda ne pourrait faire, seul ou en groupe, que des actions de portée relativement limitée. Les actions de grandes envergures, d'impact national, régional et continental sont de la responsabilité des Dirigeants.

- Tant qu'ils revendiquent le statut de mendiant international,

- Tant que des Africains seraient vendus à la crié au Maghreb,

- Tant que des milliers d'Africains subissent des traitements inhumains, des supplices sexuels sur les jeunes femmes allant de la zoophilie aux déchets dans la bouche, en somme l'esclavage, dans le monde, notamment au moyen orient,

- Tant que les études des enfants, des soins et des vacances dans les pays, développés, demeurent les priorités des Dirigeants,

- Tant que, faute de politiques économiques adéquates des milliers d'Africains mourront dans les mers et les océans à la recherche d'une vie meilleure,

L'Africain n'aurait jamais le respect souhaité et la considération attendue. **Sa dignité n'est pas encore reconquise telle exigée par le Colonel Mouammar Kadhafi à la page 80 du « Livre vert de la révolution ».** Il est incompréhensible que bien que logés, nourris, soignés, véhiculés, avec les rémunérations les plus élevées, aux frais du contribuable, des Dirigeants du continent ne puissent pas utiliser correctement le Budget d'état au bien-être des populations. On est en droit de se poser des questions :

Qu'est-ce-qu'ils veulent ? Qu'est-ce-qu'ils cherchent ? Qu'est-ce-qu'ils font avec tout cet argent ?

On a l'impression que le pouvoir est conquis pour se servir et non pas pour servir le pays.

12. Dans un contexte de « **guerre économique** » sans merci, le Panafricanisme s'impose à tous les Africains. C'est la seule solution pour survivre au risque de disparaître. En cherchant à comprendre davantage pourquoi toutes ces guerres sur le sol Africain, notamment l'importation de la guerre « **Russie Ukraine** » au Mali, je suis tombé sur un article dans « **Perspective Monde, de l'Université de Sherbrooke, Québec, Canada** », consacré au discours d'un Président Américain Dwight Eisenhower sur le « **complexe militaro-industriel** » dans lequel il invite « **ses compatriotes à la méfiance face à toute influence injustifiée, qu'elle ait ou non été sollicitée, exercée par le complexe militaro-industriel** ». Ce discours a été prononcé le 17 janvier 1961, moins d'un (01) an après les indépendances de nombreux pays Africains. Quand bien même le Mali a sollicité l'appui de la Russie, il est fort à parier que les Américains interviendront au Mali à visage découvert ou pas.

13. On pourrait soutenir que c'est de là que sont parties des installations de bases militaires sur le Continent, notamment de la France dans ses anciennes colonies. Le niveau de développement économique est mesuré par le niveau d'industrialisation du pays. L'industrie a besoin de matières premières, de res-

sources minières. Il est vrai que le secteur tertiaire, celui des prestations de services (banques, assurances, transports, hôtellerie, communication, sport, etc), l'économie de la connaissance (santé, logiciels, consultance internationale, etc.) occupe de plus en plus des poids importants dans le Produit Intérieur Brut (PIB) des pays, mais ils sont tous adossés à l'économie de la production et de la fabrication industrielle. Toutes les fabrications industrielles : matériaux de constructions, montres, parures, produits cosmétiques, automobiles, avions, bateaux, ordinateurs, meubles, tissus, câbles électriques et de téléphones, etc sont tous fabriqués à partir des matières premières et / ou de ressources minéralogiques. L'Afrique conserve l'essentiel des réserves mondiales.

14. L'industrialisation des pays Africains doit être la priorité des Dirigeants. Aucune bonne volonté ne le fera à leurs places. Au contraire tout est fait pour les maintenir en situation de fournisseurs permanents de matières premières et de marchés pour écouler les produits fabriqués. Les industries doivent être approvisionnées en matières premières et de ressources minières quelle que soit la manière. S'il faut recoloniser, faire de l'Afrique un champ de bataille entre les grandes puissances avec des millions de morts pour atteindre cet objectif, ils n'hésiteraient pas une seconde. Les dizaines de milliers de morts actuellement de la Palestine, au nez et à la barbe du monde, en sont des illustrations parfaites. Dans un contexte d'épuisement des ressources naturelles, il faut craindre que notre continent ne devienne de plus en plus le théâtre de guerres permanentes entre grandes puissances.

En conclusion, les Panafricains appellent à un plus grand éveil des consciences Africaines. Ils imaginent de meilleures relations entre les pays pour une vie meilleure. L'interdépendance économique des pays commande cela. En rappel, le panafricanisme n'est pas orienté contre une personne, ni un pays, ni un continent. C'est une interpellation des Africains à être les acteurs majeurs de leur développement. Aussi incroyable, cela semble être un problème pour les uns et les autres.

Les indépendances politiques et économiques de façade, acquises il y a plus de 60 ans sont à nouveau sérieusement menacées. Alors il est de la plus haute importance, de réaliser l'unité Africaine « pleine et entière », pour que main dans la main, nous soyons respectés. C'est cela le panafricanisme. /

Siné DIARRA

**Expert –Comptable, Essayiste
Bamako – Mali.**

Références bibliographiques

1. G. MILLS, J. HERBST, O. OBASSANJO, D. DAVIS, « L'Afrique en Marche, Un manuel pour la réussite économique » 2017, 1ère édition, United Litho, Johannesburg
2. Université Sherbrooke, « Perspective Monde : Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945 »,
3. S. DIARRA, « L'après FCFA ne s'improvise pas, cela se prépare », Magazine Business Africa N°146 d'Avril 2017
4. M. DIA, « Dialogue des Nations », 1980, SNED, Alger.
5. William. A. LEWIS, « La Chose publique en Afrique occidentale », Paris, Ed Futuribles S.E.D.E.I.S, 1966, (page 106).



MALI KANU



C'est bic bleu 100f qui signe contrat de milliard soyons humble

En marge des travaux de la 79ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a eu un entretien fructueux avec Son Excellence Monsieur Mohammed bin Abdulaziz Al-Khulaifi, Secrétaire d'État au Ministère des Affaires étrangères du Qatar.

Lors de leur rencontre bilatérale, les deux Ministres ont échangé sur les voies et moyens visant à renforcer les domaines prioritaires de la coopération bilatérale et sur des questions multilatérales d'intérêt réciproque.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.



À l'ONU, le président de la #RDCongo Félix Tshisekedi, a demandé le retrait immédiat des troupes rwandaises du Nord-Kivu, dénonçant leur rôle dans la crise sécuritaire et humanitaire. Il a appelé la communauté internationale à imposer des sanctions contre le Rwanda, soulignant l'urgence de la situation avec près de sept millions de déplacés internes.

AFRICA 24



FIGARO DU MALI



Procès de l'Avion Présidentiel :

Une transaction de 15 Milliards en suspens, la Cour d'Assises Spéciale exige des preuves !

Le procès autour de l'acquisition controversée de l'avion présidentiel, communément appelé "Avion de Commandement", a repris ce 26 septembre 2024 devant la Cour d'assises spéciale de Bamako.

Au cœur des débats une mystérieuse transaction de 15 milliards de FCFA, payée sans que l'origine de l'ordre de paiement ne soit clairement établie.

Le Directeur National du Trésor à l'époque, mis sur la sellette lors des confrontations, n'a pu apporter des réponses claires sur l'identité de l'autorité qui aurait donné le feu vert pour cette somme.

Il a appuyé sa narration d'une erreur de paiement faite par eux et que la régularisation est arrivée 1 semaine après avec la signature de la lettre de crédit signée par la ministre de l'époque. Et que la pratique était courante s'agissant des engagements à caractère urgent. Thèse que Mme Bouaré a réfuté en disant qu'elle demande à situer les responsabilités et que le Directeur du trésor n'a qu'à dire, de qui il a reçu l'autorisation de paiement.

Responsabilités brouillées lors d'une confrontation tendue

Lors de son audition, Mme Bouaré Fily Sissoko, ancienne ministre des Finances, a déclaré ne pas avoir été au courant de ce paiement et que la régularisation des documents est survenue après coup. En effet, selon elle, le dossier de l'acquisition de l'avion « tirait dans tous les sens ».

Cependant, le Directeur National du Trésor à l'époque, qui affirme avoir reçu en main propre la facture des 15 milliards, fait face à des accusations directes d'avoir effectué ce règlement sans l'autorisation explicite de sa supérieure.

Dans une tentative de clarification, la Cour a demandé au Directeur de fournir, d'ici lundi 30 septembre 2024, des documents cruciaux, notamment, la lettre l'autorisant à procéder à ce paiement, le bordereau de réception de l'avion, ainsi que les factures de l'assureur et de l'avocat.

Des preuves qui semblent difficilement accessibles, laissant planer des doutes sur l'existence même de ces justificatifs.

Malversation ou simple dysfonctionnement ?

Le Directeur National du Trésor, malgré la pression, a persisté en confirmant que la transaction a bien été effectuée, mais les interrogations sur l'existence d'une autorisation légale demeurent. Avec un montant total d'acquisition de l'avion de commandement s'élevant à 18 milliards de FCFA, plus 2,4 milliards de dépenses connexes, la question de la légitimité de ces paiements est totale.

Qui a réellement ordonné le versement des 15 milliards de FCFA et sur quelle base ?

Le Directeur de la Banque de Développement du Mali (BDM), quant à lui, n'a pu apporter d'éclaircissements sur le rôle de son institution dans cette transaction, se contentant d'un silence qui n'a fait qu'alimenter davantage la confusion.

L'audience a été suspendue jusqu'au 27 septembre 2024, laissant la cour dans l'attente des preuves promises par le Directeur du Trésor. La confrontation entre ce dernier et Mme Bouaré Fily Sissoko reste ouverte, la question brûlante de l'autorisation de paiement de cette somme titanesque étant au cœur des débats.

Le tribunal a également ordonné la comparution du Général Sidiki Samake, secrétaire général du ministère de la défense et de Coumba Diarra, comptable matière audit ministère pour la prochaine audience de vendredi 27 sept 2024.

Comme on le constate, ce procès continue de captiver l'attention du public, soulevant de sérieuses questions sur les pratiques de gestion des finances publiques au sommet de l'État. Les preuves attendues lundi seront déterminantes pour éclairer la responsabilité des différents acteurs dans cette affaire. Ça devient passionnant !

Info360.info



- RA -



Bamako est la capitale et la plus grande ville du Mali. Elle est située sur les rives du fleuve Niger et est un centre important pour le commerce, la culture, et l'administration au Mali. La ville est connue pour son marché animé, ses musées, et sa musique, en particulier la musique malienne traditionnelle et le blues du désert. Bamako a une population diverse et dynamique, avec une riche histoire culturelle.

Roger Abotchi / #RA



- Football Malien -



Double confrontation Mali - Guinée Bissau
Premier vrai défi pour Tom Saintfiet, qui cette fois-ci convoquera ses joueurs lui-même contrairement au rassemblement passé.

Le public sportif Malien pourrait voir le vrai visage du système et de la tactique du technicien belge.

Annoncé blessés, durant la trêve de septembre les yeux seront aussi rivés sur certains joueurs qui n'auront d'autres excuses à faire prévaloir.

Football Malien



- Lafia Sissoko Tereke -



Les images du barbecue

A l'occasion de la 51^{ème} anniversaire de notre guide Mohamed Youssouf Bathily alias Ras-Bath, les Comités Unis Du Collectif pour le développement de la République (CDR) ont organisé un barbecue autour duquel les échanges portaient sur l'esprit optique des membres du CU-CDR- France puisse-Dieu soit loué pour la libération de notre guide Ras-Bath ainsi que notre grande sœur Rokiatou Doumbia.

Puisse-Dieu accord une très longue vie dans la santé et dans la prospérité immense amen



lutte contre le terrorisme : L'engagement inébranlable des FAMA pour la sécurité des populations



Le 25 septembre dernier, une unité de la Gendarmerie nationale en mission de sécurisation a été attaquée par un groupe armé terroriste dans la zone de Saye, dans le cercle de Macina. Cette attaque a provoqué une réponse rapide et déterminée des Forces Armées Maliennes (FAMA), démontrant ainsi leur engagement sans faille envers la protection des citoyens maliens.

Face à cette embuscade, l'unité de la Gendarmerie a riposté vigoureusement, infligeant des pertes significatives à l'ennemi. Les forces de sécurité, soutenues par les moyens aériens des FAMA, ont poursuivi les assaillants, multipliant les frappes pour neutraliser la menace. Une opération hélicoptérée a été lancée avec succès, permettant de traquer et d'appréhender les derniers fuyards.

Le Chef d'État-Major des Armées a salué le courage et la détermination des soldats impliqués dans cette opération, soulignant leur engagement à assurer la sécurité des populations maliennes à travers tout le territoire national. Il a également exprimé sa gratitude envers les Maliens pour leur soutien continu dans la lutte contre le terrorisme.

Les habitants des zones affectées ont exprimé leur satisfaction quant à l'intervention des FAMA, tout en appelant à un renforcement des dispositifs de sécurité pour garantir la protection des personnes et de leurs biens, face à une menace persistante.

Les Forces Armées Maliennes affirment leur détermination à éradiquer le terrorisme, non seulement au Mali, mais aussi dans la région du Sahel. L'unité et le soutien de la population malienne seront des éléments clés dans cette lutte contre l'insécurité et le terrorisme.

Malgré les défis à relever, les actions des FAMA et le soutien indéfectible du peuple malien laissent entrevoir un avenir sécurisé et prospère. La route est encore longue, mais l'espoir d'une région pacifiée et prospère reste vif, porté par l'engagement inébranlable des Forces Armées Maliennes et la solidarité de la population.

Fatou Sissoko

Incident à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako : Une tentative d'évasion rapidement maîtrisée



Le 25 septembre 2024, un incident s'est produit à la Maison Centrale d'Arrêt (MCA) de Bamako, suscitant des inquiétudes au sein de la population. Un détenu a tenté de s'évader après la tombée de la nuit, mais grâce à la vigilance d'un agent de sécurité, ce plan a été rapidement déjoué.

Le commandant Daouda Konaté, secrétaire général du Syndicat des Surveillants de Prison du Mali, a réagi à cet événement en clarifiant la situation sur sa page Facebook. Il a démenti les rumeurs d'échanges de tirs et a expliqué que la sentinelle avait procédé à des tirs de sommation pour maîtriser le détenu, qui a finalement été réintégré dans sa cellule sans autre incident.

Le commandant Konaté a souligné : « Nous avons constaté à travers certaines pages qu'il y a eu des échanges de tirs à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako. Il n'y a eu aucun échange de tirs, seulement une tentative d'évasion projetée par un détenu qui a été déjouée par les tirs de sommation de la sentinelle ».

La MCA a confirmé que la situation est désormais sous contrôle et a appelé à la responsabilité dans la diffusion d'informations. Il est crucial de prévenir la désinformation qui pourrait provoquer des paniques inutiles au sein de la population.

Le commandant Konaté a lancé un appel à l'opinion publique pour partager cette clarification afin de diffuser la vraie information et éviter la propagation de fausses nouvelles. La vigilance des agents de sécurité et la réaction rapide face à l'incident ont permis de garantir la sécurité au sein de l'établissement pénitentiaire. Les autorités demeurent pleinement mobilisées pour assurer la tranquillité des lieux.

Cet incident met en lumière l'importance de la coordination entre les autorités pénitentiaires et les agents de sécurité pour assurer la sécurité des détenus et du personnel. Il souligne également la nécessité de diffuser des informations précises et vérifiées pour éviter toute forme de désinformation au sein de la société.

La Maison Centrale d'Arrêt de Bamako reste un établissement sécurisé où la sécurité est une priorité. Les autorités continueront de veiller à la tranquillité des lieux et à la bonne gestion des incidents éventuels pour garantir le bon fonctionnement de l'établissement pénitentiaire.

Mohamed N'Diaye

Dissolution des Conseils communaux des Communes rurales de Konsiga, Koula, Baguinéda-camp et Kambila : Le ministre Colonel Maiga s'est assumé face à des cas de faute grave



Le gouvernement a décidé de dissoudre les Conseils communaux des Communes rurales de Konsiga dans la région de Kayes, de Koula, de Baguinéda-camp et de Kambila dans la région de Koulikoro. Cette décision a été annoncée lors du Conseil des Ministres par le ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

Cette dissolution est prévue par la Loi n°2023-004 du 13 mars 2023 portant Code des Collectivités territoriales. Conformément à l'article 8 de cette loi, un Conseil communal peut être suspendu ou dissous après que le Conseil ait eu l'opportunité de fournir des explications écrites par le biais du Maire au Représentant de l'État dans le Cercle.

Les Conseils communaux des Communes rurales de Konsiga, de Koula, de Baguinéda-camp et de Kambila sont pointés du doigt depuis un certain temps pour des dysfonctionnements et des violations de la loi. Suite à ces constats, des demandes d'explication ont été adressées aux Conseils communaux en question, conformément à la loi en vigueur.

La dissolution de ces Conseils communaux est proposée afin de mettre un terme aux dérives constatées et aux fautes graves de gestion administrative. Cette décision s'inscrit dans une volonté de restaurer le bon fonctionnement des collectivités territoriales et de garantir le respect des lois en matière d'administration locale.

Il est important de souligner que cette mesure de dissolution n'est pas prise à la légère, mais en réponse à des manquements sérieux constatés dans la gestion des affaires publiques au niveau local. Le gouvernement reste attentif à la bonne gouvernance et à la transparence dans la gestion des collectivités territoriales, dans l'intérêt du bien-être des populations et du respect des principes démocratiques.

Yacouba Ongoiba

Rentrée scolaire et retour des vacanciers : Les familles d'accueil sous pression



Alors que les écoles reprennent le 1er octobre prochain, les vacanciers se préparent à retourner dans leurs localités respectives. Cette année, la rentrée combinée à la conjoncture économique, l'équation devient plus difficile pour les familles d'accueil. Même si certaines cherchent tant bien que mal à faire de leur mieux. C'est l'angoisse chez de nombreux parents d'élèves notamment ceux qui ont reçu des vacanciers, en cette veille de rentrée scolaire. C'est le cas de ce père de famille qui a accueilli des enfants de proches venus passer les vacances chez lui. Ils se demandent comment assurer les dépenses du retour des vacanciers et celles de la reprise de l'école. « C'est difficile, parce qu'il y a certains parents là-bas, ils ne vont pas comprendre, lors que les vacanciers retournent les mains vides », s'inquiète-t-il. Dans la capitale pour un séjour de formation, cet autre chef de famille est préoccupé à l'idée de savoir qu'il doit faire préparer le retour d'une vacancière qui était chez lui. « J'ai une vacancière qui est chez moi, je suis à Bamako pour deux ou trois jours de formation. On va chercher les moyens pour la faire retourner », lance-t-il avec un air préoccupé.

Faire des dépenses rationnelles

Le sociologue, Yacouba Dogoni, estime que dans ces genres de situation, la rationalité doit prévaloir. « Si on est dans une situation de pauvreté endémique, c'est aux parents de comprendre qu'en réalité, toutes les années ne sont pas égales », explique-t-il, tout en conseillant aux parents « de ne pas s'endetter auprès des institutions financières ou bien des amis et ne pas pouvoir rembourser après ». Et le sociologue de conclure « L'action ne doit pas être plus émotionnelle que rationnelle ».

STUDIO TAMANI





CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

*Dénoncez gratuitement les faits de corruption
et d'enrichissement illicite*

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 **BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN**

 **(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977**

 **contact@oclei.ml**  **www.oclei.ml**

Solidarité exemplaire : Des kits d'hygiène offerts aux sinistrés de Missabougou par les organisations de la société civile féminine



Lors d'une récente rencontre entre les organisations de la société civile féminine actives dans le domaine de l'assainissement et le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, des préoccupations légitimes ont été soulevées. Parmi celles-ci, le besoin urgent en kits d'hygiène pour les sinistrés de Missabougou a été mis en avant. En réponse à cette demande pressante, le MPFEF a lancé un appel à contribution volontaire auprès des organisations de la société civile féminine.

La collecte des fonds et des kits d'hygiène a eu lieu lors d'une cérémonie de sensibilisation sur l'assainissement qui s'est déroulée le samedi 7 septembre au CICB. Suite à cette collecte, une cérémonie de remise a été organisée au gouvernorat du District de Bamako le vendredi 13 septembre 2024. Sous la présidence du secrétaire général par intérim du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Issa BERTHE, et en présence de son homologue de la Santé et du Développement social, Abdoulaye GUINDO, le don a été officiellement remis.

Ce don généreux se composait de kits hygiéniques comprenant du savon en poudre, de l'eau de javel, des détergents, des vêtements, ainsi qu'une importante quantité de savon liquide et solide. En plus de ces fournitures essentielles, une somme de 2 370 000F CFA a été remise aux autorités locales pour soutenir les sinistrés de Missabougou.

Lors de la remise du don, Issa BERTHE a souligné l'engagement du Ministère à venir en

aide aux victimes des inondations de Missabougou, en particulier les femmes et les enfants. Il a mis en avant le rôle de l'État dans la gestion des catastrophes naturelles et a assuré que les dons seraient distribués aux personnes sinistrées par les autorités locales.

Le gouverneur du District de Bamako, M. Abdoulaye COULIBALY, a exprimé sa gratitude envers le chef de l'État, le gouvernement et le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille pour ce geste de solidarité envers les sinistrés de Missabougou. Il s'est engagé, avec le soutien de la commission, à garantir que les dons parviennent effectivement à tous ceux qui ont été touchés par cette catastrophe.

Cette initiative témoigne de la solidarité et de l'engagement des organisations de la société civile féminine et des autorités publiques envers les populations vulnérables en période de crise. Elle incarne l'esprit de soutien mutuel et d'entraide qui est essentiel pour surmonter les épreuves et reconstruire ensemble.

Ibrahim Sanogo



Attaque terroriste à l'École de Gendarmerie de Faladié : **Les Forces armées maliennes en état d'alerte**



Le 17 septembre 2024 restera gravé dans les mémoires des Maliens en raison de l'attaque audacieuse perpétrée par un groupe de terroristes contre l'École de Gendarmerie de Faladié, un site stratégique hébergeant également une base de la Gendarmerie nationale. Cet incident soulève de nombreuses questions sur la sécurité dans une zone réputée être sous haute surveillance.

Les motivations des assaillants demeurent floues : s'agit-il d'une tentative délibérée de libération d'officiers supérieurs détenus depuis le début de la transition en mai 2021 ? Ou bien ces terroristes sont-ils manipulés par des forces extérieures hostiles au régime de transition malien, voire des puissances militaires

occidentales ? Les éléments d'enquête et les pièces d'identification retrouvés sur les terroristes neutralisés pourraient apporter des éclaircissements cruciaux.

Le commando terroriste, principalement composé de membres de la communauté peule du Mali et du Niger, avec des individus présumés Burkinabés, soulève des interrogations sur les motivations derrière cette attaque. Faut-il craindre une manœuvre délibérée visant à diviser les pays de la sous-région face aux défis sécuritaires ?

Cette opération terroriste, loin d'être un acte isolé, constitue un signal d'alarme pour les Forces armées maliennes (FAMA). Il est urgent

que celles-ci renforcent leur dispositif de sécurité afin de protéger les sites stratégiques et d'éviter de futures attaques. Le Général Oumar Diarra, Chef d'état-major général des Armées, a salué le professionnalisme des FAMA dans la gestion de cette crise et a appelé la population à reprendre ses activités malgré le choc provoqué par l'attaque.

Cette attaque à l'École de Gendarmerie de Faladié intervient dans un contexte régional tendu marqué par des tensions intercommunautaires et des enjeux sécuritaires majeurs. Les autorités maliennes doivent rester vigilantes et renforcer la coopération régionale pour faire face à la menace terroriste qui plane sur la région.



Cette attaque met en lumière les défis sécuritaires auxquels le Mali est confronté et souligne l'importance d'une réponse coordonnée et efficace de la part des autorités pour garantir la sécurité et la stabilité du pays et de la région dans son ensemble. L'attaque contre l'École de Gendarmerie de Faladié à Bamako au Mali soulève des préoccupations majeures quant à la sécurité dans la capitale malienne.

Cet événement constitue en effet un signal d'alarme quant à la vulnérabilité de la région face aux actes terroristes ou criminels. Il met en lumière la nécessité de renforcer les dispositifs de sécurité et de prendre des mesures adéquates pour protéger la population.

Les motivations des assaillants demeurent floues, mais il est crucial de mener des investigations approfondies pour comprendre les

causes de cet acte violent. Cela permettra de mieux anticiper et prévenir de futures attaques similaires. Stratégies pour Assurer la Sécurité des Citoyens

Il est primordial de mettre en place des stratégies efficaces pour contrer ces menaces et garantir la sécurité des citoyens.

Dans ce contexte, les autorités et la population demeurent vigilantes et solidaires pour faire front à cette menace commune. La coopération et la coordination entre les différents acteurs concernés sont essentielles pour assurer une réponse efficace et cohérente. Il est également crucial de promouvoir le dialogue et la compréhension entre les diverses communautés du Mali afin d'éviter toute escalade des tensions et de favoriser la cohésion sociale.

La situation sécuritaire au Mali requiert une approche globale et concertée pour relever ces défis complexes. Il est impératif de renforcer les capacités de sécurité, de promouvoir la justice et l'État de droit, tout en encourageant le dialogue et la réconciliation pour garantir la stabilité et la paix dans le pays.

Karamoko B Keita





**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Félicitée Diarra, la jeune maire de san : Un leadership à encourager !



Mme félicitée Diarra est la maire de la commune urbaine de san. A 32 ans, elle est la plus jeune femme maire du mali et la première femme à accéder à la tête de la mairie à san. Titulaire d'une licence en physique appliquée et d'un master en développement et changement climatique, elle consacre toute son énergie au développement communautaire.

Après ses études fondamentales et secondaires à San, elle débarque à Bamako avec son bac en Sciences exactes. Elle s'inscrit à la Faculté des sciences techniques et technologies (FAST) où elle décroche une licence en physique appliquée. Fraîchement diplômée,

elle évolue dans le monde de l'enseignement en partageant ses connaissances avec les jeunes de certains établissements scolaires privés. Félicitée Diarra intègre par la suite l'Ong catholique Caritas en qualité d'agent de développement communautaire à San. Elle parcourt les villages et les hameaux à la rencontre des citoyens aspirant à un mieux-être. Ses occupations professionnelles ne l'empêchent pas de poursuivre les études et de décrocher un Master professionnel en développement et changement climatique dans une université de Ouagadougou.

Disponible et surtout très entreprenante, Félicitée menait parallèlement à ses études à

Bamako des activités politiques avec des amis. «Dans le sens d'apprentissage et du renforcement de mes connaissances. C'est ce qui m'a motivée à être candidate aux élections communales de 2016», justifie-t-elle. Elle est positionnée troisième sur la liste qui récolte le plus grand nombre de suffrages des habitants de San. Sina Oumar Traoré est élu maire. A 24 ans, Félicitée Diarra hérite du poste de 2^e adjoint. Entre temps, deux événements se produisent en donnant un coup d'accélérateur à son destin. Le 1^{er} adjoint est rappelé à Dieu et le maire principal est élu député à l'Assemblée nationale lors des élections législatives de 2020. Tout logiquement, la jeune dame de 28 ans devient maire.

Un coup du destin ? Sûrement ! Car, la jeune Félicitée Diarra n'avait jamais imaginé être maire un jour et surtout d'une commune où elle a grandi avant d'y travailler. «A l'université, j'avais beaucoup d'ambitions surtout pour continuer avec mes études.... Je n'avais pas cette ambition d'être maire d'une commune, particulièrement de la commune où j'ai étudié, grandi et où je suis retournée pour travailler», déclare-t-elle avec un large sourire. Elle ajoute : «Il faut dire que ça a été une surprise pour moi-même. Je ne m'y attendais pas, ma famille ne s'y attendait pas, mes proches non plus. Vu mon âge, l'expérience n'y est pas. C'est vrai qu'il n'y a pas d'école pour être maire».

Investie dans ses fonctions de Maire, le 7 juillet 2020, Mme Félicitée Diarra s'attèle à l'émergence d'une commune urbaine de San où il fait bon vivre. «Notre engagement pour le développement communal est sans réserve», nous confie-t-elle. La preuve : depuis son installation, la jeune dame et son équipe comptent à leur actif d'importantes réalisations qui ont apporté la joie dans leur localité.

Des ambitions pour les femmes et les jeunes

Très attachée aux initiatives en faveur de l'autonomisation des femmes, mais aussi de



l'émergence d'une jeunesse capable de prendre le relai demain, elle nourrit des ambitions pour ces deux couches importantes de la population. C'est pourquoi, elle consacre son énergie à mobiliser les partenaires afin d'investir dans des projets en faveur des femmes et des jeunes. «Aujourd'hui, nous comptons former les femmes et accompagner déjà celles qui ont la main dans certaines activités...C'est continuer à les aider dans ce qu'elles font déjà et dans ce qu'elles veulent faire pour leur épanouissement. Cela ne sera pas facile sans la contribution de l'Etat, des partenaires tech-

niques et financiers et la Mairie...On veut qu'elles s'épanouissent dans les activités génératrices de revenus...A San, les femmes sont dans l'agriculture, l'élevage, la pisciculture, la transformation du riz. On a une petite unité de transformation du riz...»

De par son courage, son engagement et surtout sa très capacité d'apprentissage, Mme Félicitée Diarra incarne un leadership jeune qui ambitionne de booster le développement communautaire. Elle est un exemple à promouvoir et à encourager. Dans un pays où les jeunes

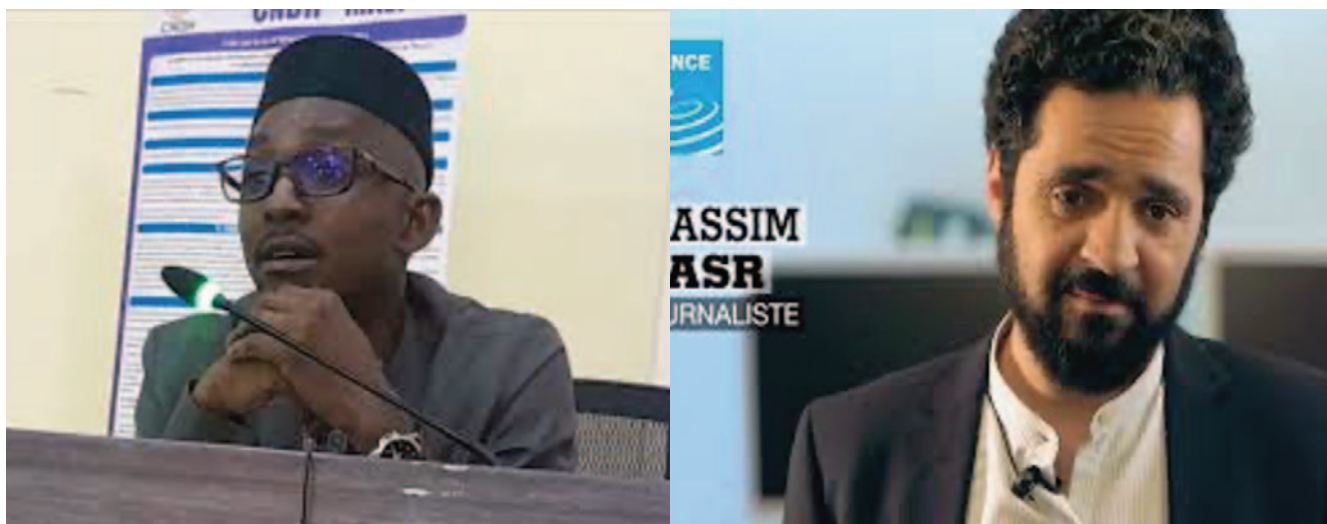
et, surtout, des femmes accèdent rarement à des postes de responsabilité, les rares qui parviennent à se hisser à un certain niveau méritent d'être soutenues, encadrées et accompagnées. La Maire de la commune urbaine de San figure parmi ce lot de jeunes leaders. Les initiatives du développement entreprises par Félicitée Diarra en faveur de la commune qu'elle dirige doivent bénéficier d'une attention particulière.

Chiaka Doumbia

SOURCE : LE CHALLENGER



Le Procureur ouvre une enquête contre Wassim Nasr et France 24 : La télé française réagit dans un communiqué



Le Procureur de la République du pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée a récemment informé l'opinion publique nationale et internationale des agissements présumés du journaliste de la chaîne française France 24, Wassim Nasr, suite aux attaques terroristes perpétrées contre les États de la Confédération des États du Sahel. D'après le Procureur, Wassim Nasr aurait tenu des propos partisans et aurait été en contact avec les assaillants, facilitant ainsi la transmission en temps réel des détails de leurs attaques.

Ces agissements ont été perçus comme un soutien et une promotion en faveur des terroristes opérant au Sahel, ce qui pourrait constituer des infractions à la loi pénale, notamment en lien avec le terrorisme. En conséquence, une enquête a été ouverte à l'encontre de Wassim Nasr et d'autres individus impliqués, afin qu'ils répondent de leurs actes devant la justice.

Le Procureur a également salué le professionnalisme et le courage des forces de défense et de sécurité des États du Sahel, tout en assurant que l'enquête en cours permettra de

faire toute la lumière sur ces événements graves et d'empêcher les auteurs, commanditaires et complices de nuire davantage.

De son côté, France 24 a réagi en condamnant ces accusations sérieuses et infondées émises par les autorités judiciaires du Burkina Faso, du Mali et du Niger à l'encontre de leur journaliste, Wassim Nasr. Les trois pays de l'Alliance des États du Sahel ont annoncé l'ouverture d'enquêtes le visant, l'accusant de complicité et d'apologie du terrorisme en raison de ses supposées sources au sein des milieux djihadistes.

La situation demeure tendue et la confrontation des versions des faits entre les autorités judiciaires et France 24 s'annonce complexe. Il faudra attendre les conclusions de l'enquête pour éclaircir la situation et déterminer les responsabilités de chacun dans cette affaire délicate liée à la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel.

La déclaration souligne que France 24 rejette des accusations graves et infondées, exprimant son soutien à Wassim Nasr, un journaliste reconnu pour son traitement objectif et précis des événements dramatiques liés aux

mouvements terroristes et aux questions sécuritaires. Il est mis en avant que M. Nasr travaille de manière méthodique et éthique en vérifiant ses sources auprès de toutes les parties impliquées, y compris des régimes en question.

Les procédures judiciaires évoquées sont présentées comme une nouvelle atteinte à la liberté de la presse, une problématique déjà soulignée par Reporters Sans Frontières dans un rapport de novembre 2023 qualifiant la région concernée de "trou noir de l'information". Malgré les tentatives de censure et les obstacles rencontrés, France 24 affirme qu'elle continuera à remplir sa mission avec professionnalisme et indépendance.

La chaîne s'engage à fournir quotidiennement une information libre et vérifiée aux publics du Mali, du Burkina Faso et du Niger, qui la suivent en grand nombre en ligne, malgré les difficultés rencontrées. Cette déclaration souligne l'importance de la liberté de la presse et la détermination de France 24 à poursuivre son travail journalistique dans le respect des normes éthiques et professionnelles.

Arouna Sidib

COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur) :**

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

La chanteuse malienne Rokia Traoré : Une affaire judiciaire complexe



La chanteuse malienne Rokia Traoré, renommée pour sa carrière musicale et son engagement envers les réfugiés, est actuellement au cœur d'une affaire judiciaire complexe. Arrêtée en juin en Italie suite à une condamnation en Belgique pour non-représentation d'enfant, son sort se précise alors qu'elle s'apprête à être remise aux autorités belges dans les 10 prochains jours.

Rokia Traoré avait été condamnée à deux ans de prison par défaut en octobre dernier dans le cadre de cette affaire. Son arrestation récente à l'aéroport de Rome, alors qu'elle s'apprêtait à donner un concert en Italie, a marqué

une nouvelle étape dans cette saga judiciaire liée à un problème de garde d'enfant.

En effet, la musicienne avait déjà fait l'objet d'un mandat d'arrêt européen en 2020 à Paris pour non-respect d'une décision judiciaire belge lui ordonnant de rendre sa fille au père de l'enfant. Malgré une interdiction de quitter la France, elle avait emmené sa fille au Mali.

L'avocat belge du père de l'enfant, Jan Goossens, a exprimé l'espoir d'obtenir des solutions constructives pour le bien-être de la petite fille, soulignant l'importance de garantir une éducation par les deux parents. Il a souligné que l'enfant vit maintenant depuis des mois

sans ses parents, une situation préjudiciable à son développement.

Rokia Traoré, en plus de sa renommée dans le domaine musical, est également connue pour son engagement envers les réfugiés, ayant été nommée ambassadrice de l'ONU pour les réfugiés en 2015. Cette affaire judiciaire soulève des questions délicates liées aux responsabilités parentales et à la protection des enfants, mettant en lumière les défis auxquels peuvent être confrontées les personnalités publiques même dans leur sphère privée.

Fatou Sissoko

ONU : Emmanuel Macron prône une réforme du Conseil de sécurité et la situation au Moyen-Orient

Le Président français, Emmanuel Macron, s'est exprimé à la tribune de l'ONU pour plaider en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité visant à restreindre l'usage du droit de veto en cas de "crime de masse", afin de rendre cet organe clé des Nations Unies plus efficace. Il a souligné la nécessité d'adapter le Conseil de sécurité à la réalité actuelle en élargissant le nombre de membres permanents, une demande également soutenue par d'autres États membres de l'ONU tels que le Japon, l'Inde, l'Allemagne, le Brésil et certains pays africains.

Emmanuel Macron a mis en avant l'importance de réformer non seulement la composition du Conseil de sécurité, mais aussi ses

méthodes de travail, en limitant l'usage du droit de veto en cas de crime de masse et en se concentrant davantage sur les décisions opérationnelles nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Le président français a rappelé que le fonctionnement actuel du Conseil de sécurité est souvent paralysé par les vetos, notamment ceux de la Russie et des États-Unis, ce qui soulève des critiques sur l'inefficacité de l'ONU dans la résolution des conflits.

Par ailleurs, Emmanuel Macron a abordé la situation en Ukraine, promettant le soutien de la France pour aider le pays à résister à la Russie. Il a également appelé à la fin du conflit mené par Israël à Gaza, déplorant les pertes

civiles palestiniennes et appelant à mettre un terme à cette violence qui nourrit la haine et le ressentiment.

Le Président Macron met en lumière la nécessité d'une réforme du Conseil de sécurité pour le rendre plus efficace et adapté aux défis actuels du maintien de la paix et de la sécurité internationale, tout en soulignant l'importance de soutenir les pays en conflit et de promouvoir la paix et la justice dans le monde. La situation au Moyen-Orient est actuellement préoccupante en raison de l'escalade des tensions entre Israël et le Liban. Les récents événements, y compris les frappes israéliennes au Liban, ont entraîné un nombre important de victimes, de blessés et de déplacés, suscitant des inquiétudes au sein de la communauté internationale quant à un possible embrasement général dans la région.

La France a récemment appelé à la désescalade de la situation au Moyen-Orient, en demandant avec fermeté à Israël de cesser ses actions provocatrices au Liban et au Hezbollah de mettre fin à ses tirs. Le respect des obligations le long de la Ligne bleue, qui représente la frontière établie par l'ONU entre Israël et le Liban, a été souligné comme étant essentiel par la France.

Arouna Sidibé





Le Prochain Sommet Afrique-France à Nairobi en 2026 : Un Tournant Historique

Le prochain sommet Afrique-France, prévu pour 2026 à Nairobi, marque un tournant historique en étant organisé pour la première fois dans un pays non-francophone. Cette annonce a été faite par les présidents français Emmanuel Macron et kényan William Ruto lors de l'Assemblée générale de l'ONU à New York.

Contrairement au dernier sommet qui s'est tenu à Montpellier en 2021, où la société civile était privilégiée et les dirigeants africains absents, celui de Nairobi réunira tous les chefs

d'État et de gouvernement du continent africain, ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé.

Les thèmes principaux abordés lors de ce sommet seront le défi climatique, la préservation de l'environnement, la réforme de l'architecture financière internationale et la promotion d'un multilatéralisme inclusif prenant mieux en compte les intérêts de l'Afrique.

Les présidents kényan et français sont fortement engagés sur ces sujets, notamment au

sein du Pacte de Paris pour le peuple et la planète lancé en 2023. Ce pacte a fait l'objet d'une réunion de suivi lors de l'événement à New York.

Depuis leur création en 1973, les sommets Afrique-France se déroulent alternativement en France et dans un pays africain. La décision d'organiser l'édition de 2026 au Kenya, un pays non-francophone, témoigne d'une évolution de la diplomatie française vers de nouveaux partenaires sur le continent, surtout dans un contexte de crise dans certaines anciennes colonies françaises, notamment au Sahel.

Ce sommet à Nairobi s'annonce donc comme une occasion majeure de renforcer les liens entre l'Afrique et la France, de discuter des enjeux cruciaux pour l'avenir du continent et de promouvoir une coopération internationale plus inclusive et respectueuse des besoins africains.

Arouna Sidibé

EUROPE-LIGUE DES CHAMPIONS:

Comprendre le nouveau format



A partir de la présente édition de la Ligue européenne des champions, communément appelée Uefa Champions League, la compétition change de format dont le plus grand changement concerne notamment la phase de groupes qui devient une phase de ligue unique avec désormais 36 équipes au lieu de 32. Un format inédit qui peut paraître complexe pour sa première saison d'expérimentation. Pour aider à mieux comprendre, l'Uefa, organisatrice de la compétition, s'est livrée à un exercice d'explications dont nous vous livrons les grandes lignes.

Dans son exercice d'explications, l'Uefa a indiqué qu'à compter de l'édition 2024/25, l'Uefa Champions League se déroule selon un nouveau format. Un changement qui l'a obligée à s'exprimer sur ce qui va changer et ce qui ne changera pas. Ce que cela signifie pour les fans de foot et comment cela va influencer sur les autres compétitions de clubs de l'Uefa.

"Ce n'est pas un hasard si le football européen est l'un des plus populaires au monde. Il évolue sans cesse. Depuis le coup d'envoi de la compétition inaugurale, la Coupe des clubs champions européens, en 1955, l'Uefa a toujours fait évoluer la compétition afin de l'adapter aux changements plus importants survenus dans le football", s'est vantée l'instance européenne selon laquelle, pour s'assurer que le nouveau format 2024/25 offrira le meilleur pour les clubs, les joueurs et les fans, elle a, au préalable, basé sa conception sur des consultations approfondies avec les principaux acteurs de la communauté du football européen.

"L'Uefa a clairement montré qu'elle s'engageait à respecter les valeurs fondamentales du sport et à défendre le principe clé des compétitions ouvertes, avec une qualification basée sur le mérite sportif, en accord avec les valeurs et le modèle sportif européen basé sur la solidarité", a déclaré le président de l'Uefa, Aleksander Čeferin.

"Je suis très heureux que le comité exécutif de l'Uefa ait pris cette décision à l'unanimité, l'Association européenne des clubs, les ligues européennes et les associations nationales étant toutes d'accord avec la proposition faite. Une nouvelle preuve que le football européen est plus uni que jamais".

Le changement majeur dans les réformes adoptées par le Comité exécutif de l'Uefa est la fin du système de phase de groupes initiale. Auparavant, avant l'introduction de ce nouveau format, la saison débutait avec 32 équipes participantes réparties en huit groupes de quatre. Désormais avec le nouveau schéma qui vient de commencer (saison 2024/25) ce sont 36 clubs qui participent à la phase de ligue de la Champions League (ancienne phase de groupes), offrant ainsi à quatre équipes supplémentaires l'occasion de se mesurer aux meilleurs clubs d'Europe. Ces 36 clubs participent à une compétition de ligue unique dans laquelle les 36 clubs concurrents seront classés ensemble.

Avec le nouveau format, les équipes joueront huit matches dans la nouvelle phase de ligue (ancienne phase de groupes). Elles n'affronteront plus deux fois trois adversaires à domicile et à l'extérieur, mais huit équipes différentes, disputant la moitié de ces matches à domicile et l'autre moitié à l'extérieur. "Pour déterminer les huit adversaires, les équipes ont été d'abord classées en quatre chapeaux. Chaque équipe a été ensuite tirée au sort pour affronter deux adversaires de chacun de ces chapeaux, en jouant un match contre une équipe de chaque chapeau à domicile et un match à l'extérieur. Les clubs auront ainsi l'occasion de se mesurer à un plus grand nombre d'adversaires et les supporters auront la possibilité de voir les meilleures équipes s'affronter plus souvent et plus tôt dans la compétition. Le nouveau format devrait permettre à tous les clubs de disputer davantage de matches compétitifs".

Les huit premières équipes de la ligue se qualifieront automatiquement pour les huitièmes de finale, tandis que les équipes classées

entre la 9^e et la 24^e places participeront à un tour de barrage à élimination directe aller-retour pour assurer leur qualification pour les huitièmes de finale de la compétition. Les équipes qui termineront à la 25^e place ou plus bas seront éliminées et n'auront pas accès à l'Uefa Europa League. "Le nouveau format, avec toutes les équipes classées ensemble dans une seule ligue, signifie qu'il y aura plus d'enjeux jusqu'à la dernière soirée de la phase de ligue", justifie l'Uefa.

En phase à élimination directe, les équipes qui termineront entre la 9^e et la 16^e places seront têtes de série dans le tirage au sort des barrages de la phase à élimination directe, ce qui signifie qu'elles affronteront une équipe classée entre la 17^e et la 24^e places, avec l'avantage du terrain lors du match retour. Les huit clubs qui remporteront les barrages de la phase à élimination directe se qualifieront pour les huitièmes de finale, où ils affronteront chacun l'un des huit premiers du classement.

"Afin de renforcer la synergie entre les phases

de ligue et la phase à élimination directe, et de fournir une plus grande motivation sportive pendant la phase de ligue, les confrontations de la phase d'élimination directe seront également déterminées en partie par le classement de la phase de ligue, avec un tirage au sort qui détermine et établit également le parcours des équipes pour atteindre la finale", explique l'Uefa.

A partir des huitièmes de finale, la compétition suivra son format habituel avec des rencontres aller-retour à élimination directe menant à la finale organisée dans un lieu neutre choisi par l'Uefa. En ce qui concerne les jours de matchs, l'Uefa a fait savoir que tous les matches avant la finale continueront à être joués en milieu de semaine, compte tenu de l'importance du calendrier des matches nationaux dans toute l'Europe, tandis que la finale continuera à se dérouler un samedi.

Alassane Cissouma
Source: Mali Tribune



**Bélier (21 mars - 19 avril)**

Vous pourriez ressentir un fort désir de vous engager ou de consolider votre relation actuelle. Les célibataires pourraient être attirés par quelqu'un avec une personnalité forte et indépendante. C'est une journée où la patience et la diplomatie seront nécessaires. Ne vous précipitez pas dans vos décisions professionnelles, même si vous êtes tenté de tout contrôler. Adoptez une approche proactive pour votre santé mentale en évitant les situations stressantes. Prenez le temps de respirer et de vous relaxer pour éviter l'épuisement.

**Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous ressentirez un besoin profond de stabilité et de sécurité dans votre relation. Si vous êtes célibataire, vous pourriez être attiré par quelqu'un qui incarne ces qualités. Aujourd'hui, il est crucial de rester concentré sur vos objectifs à long terme. Évitez les distractions et restez discipliné pour atteindre vos buts. Un peu d'exercice physique, comme une promenade dans la nature, pourrait vous faire un grand bien. Vous vous sentirez revigoré après un moment de détente en plein air.

**Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

L'interaction sociale sera stimulante, et vous serez charmé par des conversations intelligentes. Les célibataires pourraient rencontrer quelqu'un lors d'une réunion ou d'un événement social. Vos compétences en communication seront mises en avant. C'est une excellente journée pour présenter de nouvelles idées ou discuter de projets importants avec vos collègues. Évitez de trop réfléchir et prenez des pauses pour permettre à votre esprit de se détendre. Une activité créative pourrait vous aider à trouver un meilleur équilibre émotionnel.

**Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous sentirez le besoin d'intimité émotionnelle. Votre sensibilité pourrait vous rapprocher de votre partenaire ou vous faire rencontrer quelqu'un de compatible. La pression pourrait s'intensifier aujourd'hui, mais restez confiant dans vos capacités à gérer des situations complexes. Faites preuve de persévérance pour résoudre les problèmes. Accordez-vous une pause. Passer du temps en famille ou avec des amis proches pourrait vous réconforter et vous redonner de l'énergie.

**Lion (22 juillet - 23 août)**

Vous brillerez dans vos relations, attirant l'attention et l'admiration. C'est une journée propice aux rencontres pour les célibataires, tandis que les couples retrouveront leur passion. Votre leadership naturel vous permettra de rallier vos collègues à vos idées. Vous pourriez recevoir des opportunités intéressantes pour progresser dans votre carrière. Essayez de ne pas trop vous disperser. Restez focalisé sur vos priorités et accordez-vous du temps pour récupérer physiquement et mentalement.

**Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous aurez l'occasion d'approfondir vos relations grâce à une communication sincère. Les célibataires pourraient être surpris par une rencontre qui va au-delà des apparences superficielles. Vous excellerez dans l'organisation et l'analyse aujourd'hui. Si vous avez un projet en cours, c'est le bon moment pour le peaufiner et le présenter. Ménagez-vous des moments de tranquillité pour préserver votre équilibre. La méditation ou une promenade en pleine nature pourraient vous recentrer.

**Balance (23 septembre - 22 octobre)**

La journée sera harmonieuse en amour, avec des moments de douceur et de compréhension mutuelle. Les célibataires pourraient rencontrer quelqu'un grâce à un ami commun ou dans un cadre social agréable. Votre sens de la collaboration sera un atout. Vous serez capable de mettre en place des stratégies efficaces en vous appuyant sur les bonnes personnes. Accordez-vous une pause esthétique. Un soin, un relooking, ou même un petit shopping pourrait vous redonner confiance en vous et améliorer votre humeur.

**Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

L'intensité de vos émotions sera palpable. Vous vous sentirez profondément connecté à votre partenaire, et les célibataires pourraient être attirés par des personnes aux personnalités fortes et mystérieuses. Votre perspicacité vous permettra de surmonter les obstacles professionnels. Profitez de cette journée pour avancer dans vos projets stratégiques. Prenez le temps de vous isoler si nécessaire, pour recharger vos batteries. Une introspection vous aidera à gérer vos émotions intenses.

**Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

La sincérité sera essentielle pour avancer dans vos relations. Les célibataires pourraient être attirés par des personnes authentiques et ouvertes. Travail : Vous pourriez recevoir des propositions qui vous permettent d'élargir vos horizons professionnels. Restez ouvert aux opportunités inattendues. L'aventure est au cœur de votre quête de bien-être. Sortez de votre zone de confort pour explorer de nouvelles cultures ou pratiques spirituelles.

**Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Vous devrez peut-être gérer des tensions dans votre relation, mais une communication honnête aidera à apaiser les malentendus. La patience est votre meilleur atout aujourd'hui. Ne précipitez pas les choses ; attendez que le moment soit propice pour obtenir les résultats escomptés. Pensez à intégrer une nouvelle routine de bien-être pour mieux gérer le stress. Les activités calmes, comme la lecture ou la méditation, vous seront bénéfiques.

**Verseau (20 janvier - 19 février)**

Votre originalité attirera les autres, et vous serez apprécié pour votre authenticité. Les célibataires pourraient rencontrer quelqu'un d'excentrique et intrigant. Vous ferez preuve de créativité pour résoudre des problèmes complexes. N'hésitez pas à penser en dehors des sentiers battus. Prenez le temps de vous détendre. Des activités comme la méditation ou un bain relaxant pourraient vous faire le plus grand bien.

**Poisson (19 février - 21 mars)**

Vous vous sentirez en parfaite harmonie avec votre partenaire. Les célibataires pourraient vivre une rencontre empreinte de sensibilité et de douceur. C'est une bonne journée pour réfléchir à vos aspirations professionnelles à long terme. Ne prenez pas de décisions hâtives concernant vos finances. Accordez-vous des moments de relaxation. Une petite évasion spirituelle ou une séance de méditation pourrait faire des merveilles pour votre bien-être.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23